

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion du groupe de travail patrimoine

19 avril 2016, 20h00

Ecole El No, Rue Haute, 444, 4870 Trooz

Présents : G. BAILLY, O. BALTUS, C. BEUKEN, R. FANIELLE, J. MARTIN, N. PIROTTIN, P. VANDAMME, E. VENDY

Excusés : J. AUSTEN-HASARD, J. BRENDEL, D. DE TEMMERMAN, P. HAOT, C. HONORE, C. MARCK, M. MADERA PEREZ, J.-C. PATUREAU

GREOA : A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

1. Introduction

La réunion a pour objectif de faire le point sur les différents projets liés au patrimoine qui ont été entamés par les participants du groupe. D'une part, le projet « Vis mon Village » et d'autre part l'inventaire du petit patrimoine. Un projet de valorisation du patrimoine de Trooz en collaboration avec le groupe chemins sera également évoqué.

2. Projet Vis Mon Village

Les grandes lignes du projet sont expliquées à l'assemblée. Quelques citoyens du groupe patrimoine se sont réunis afin de répondre à l'appel à projet « Vis mon Village » de la Fondation Roi Baudouin. Le projet proposé consiste à présenter une exposition de photographies grands formats sur bâches dans les villages de la commune. Celles-ci reproduiront d'anciennes photos et cartes postales mises en parallèle avec des clichés actuels de Trooz et de ses habitants. L'objectif de cette initiative est d'apporter un regain d'intérêt au riche patrimoine de la commune tout en insufflant une dynamique de communication entre les habitants. Une subvention de 4200 euros a été demandée afin de mener ce projet. Cette somme pourrait être complétée par des sponsors privés. Afin de répondre aux exigences pratiques de l'appel, un compte en banque a été ouvert au nom des citoyens meneurs du projet. Le projet a été présenté au Collège communal.

Quelques questions et remarques sont émises :

- Le timing suscite certaines craintes. Le délai entre l'annonce des résultats (prévue pour juillet 2016) et la réalisation du projet (programmée au mois de septembre) semble, pour certains, trop bref que pour mettre en place l'ensemble des éléments du projet (choix des anciennes photos, réalisation des prises de vue, impression des bâches, logistique des expositions, organisation des vernissages, etc.). Il est donc proposé de reporter de quelques mois l'exposition et de la programmer au printemps 2018. La période pendant laquelle le projet doit être réalisé devra être vérifiée afin de ne pas sortir des conditions d'octroi du subside. D'autre part, les citoyens engagés dans ce projet souhaitent dès à présent entamer le travail en programmant une rencontre pour sélectionner les anciennes photographies qui pourront être agrandies, repérer les lieux où seront installées les bâches et prévoir un calendrier de réalisation des différentes étapes.
- Un participant craint que le nombre de citoyens qui s'impliqueraient dans le projet soit insuffisant pour le mener à bien. Il est proposé qu'une fois les résultats annoncés, et dans l'éventualité où le projet serait retenu, un appel soit lancé aux Troозиens afin de les inviter à rejoindre le projet, qui à ce stade entrera dans sa phase concrète. Dans le cas d'une non-sélection, l'idée sera conservée et d'autres moyens de subvention seront recherchés.
- Concernant les prises de vue actuelles, des contacts ont été établis avec des photographes. L'idée est également émise que tout citoyen puisse proposer ses photos via la mise en place d'un concours. Un casting pourrait également être organisé pour la sélection des personnes apparaissant sur les clichés. Ces éléments concrets d'organisation seront définis par le groupe en charge du projet.
- Le rôle de la commune dans le projet est évoqué. Plus qu'une aide financière, le groupe apprécierait un soutien logistique (placement de bâches, prêt de matériel pour le vernissage, communication, etc.).
- Un point d'attention est soulevé. Certaines bâches seront disposées sur des axes routiers importants. Il faudra donc être attentif à ce qu'elles n'aient pas d'impact sur la sécurité (visibilité, zones « dangereuses », etc.).

3. Inventaire du petit patrimoine

Lors de la réunion précédente, les participants s'étaient répartis le territoire de Trooz pour réaliser l'inventaire du petit patrimoine de la commune. Un tour de table est effectué pour leur permettre de présenter, à l'aide de quelques photos, l'état de leur travail de terrain. Il en ressort que ce travail a bien avancé et sera, en ce qui concerne les personnes présentes, prochainement terminé.

En ce qui concerne l'encodage informatique des fiches, R. Fanielle propose de retravailler la méthode avec D. De Temmerman.

Une fois l'inventaire de terrain terminé, les participants souhaitent compléter ces informations par des données historiques et anecdotes afin d'enrichir une base de données qui pourrait être

conservée à la bibliothèque et d'envisager des pistes de valorisation. Les premières possibilités évoquées consistent en des fascicules informatifs, des publications, des capsules vidéo ou audio, etc.

Par ailleurs, un premier projet de valorisation se dessine concrètement. Il s'agira de mettre en évidence le petit patrimoine par l'intermédiaire des circuits de promenade de la commune.

4. Valorisation du petit patrimoine : les sentiers de promenade

Au cours des GT concernant la mobilité douce, les membres ont émis l'idée d'améliorer les promenades existantes (consistant actuellement en une carte et un itinéraire « brut ») par la création d'itinéraires commentés. Ces documents reprendraient une carte, des informations naturalistes, patrimoniales et touristiques.

Afin d'enrichir les informations à apporter au promeneur sur ce parcours, le groupe chemins souhaite travailler avec le groupe patrimoine afin d'introduire et de valoriser les informations recueillies par leurs soins.

Cette collaboration est donc proposée au groupe patrimoine qui se montre intéressé par cet échange d'informations.

En vue de mener à bien ce projet, les participants du groupe patrimoine ont reçu une carte des promenades concernant leur zone à inventorier. Il leur est proposé de relocaliser les éléments du patrimoine qu'ils auront rencontrés sur ce parcours. Le GREOA transmettra un mail aux personnes du GT Mobilité douce afin de les informer de cette manière de fonctionner. Les membres des GT pourront s'arranger entre eux s'ils souhaitent travailler en équipe Chemins/ Patrimoine.

Roland Fanielle /Jean-Claude Patureau : balade n°5 (Fraipont) et n°5 (Fraipont-Trooz)

Jules Martin /Daniel Detemmerman : balade n°6 (Nessonvaux)

Paul Vandamme: balade n°1 (Forêt)

Olivier Baltus : balade n°2 et balade n°3 (Au Thier, Péry)

Une réunion est programmée le 21 juin 2016(date à confirmer en fonction de la disponibilité des locaux). Lors de celle-ci, les quelques éléments relevés sur le parcours seront présentés et des recherches complémentaires seront effectuées. L'ensemble de ces informations sera transmis au groupe chemins qui sur cette base rédigera un commentaire pour chaque promenade. Le GREOA propose de réaliser l'uniformisation des textes et le graphisme.

Des exemples de flyers, folders, etc. sont présentés aux membres, assortis d'une estimation de coût. La question est posée de savoir comment peuvent-être financées de telles brochures. La Commune peut se charger d'effectuer des recherches à ce niveau. Le CGT pourrait éventuellement intervenir.

La réunion se termine par la présentation d'un outil de travail cartographique créé par le GREOA pour le groupe chemins. L'ensemble des itinéraires de mobilité douce est rassemblé dans un document sous forme de calques thématiques (promenades communales, G.R., etc.) qu'il est possible d'afficher selon la combinaison souhaitée.

La réunion se clôture à 22h30